

portant reclassement et nomination de Monsieur  
BASSINGA Jean, Assistant d'Anglais de 1er échelon  
en service à l'Université Marien NGOUABI

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN

- D.G.T.
- VU l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
  - VU l'Acte n° 001 du 3 avril 1977 structurant  
le Comité Militaire du Parti ;
  - VU l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 ;
  - VU la Loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut  
général des fonctionnaires de la République Populaire  
du Congo ;
  - VU l'Ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant  
création de l'Université Marien NGOUABI ;
  - VU le Décret 75/489 du 14 novembre 1975 portant statut  
du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
  - VU le Décret 75/490 du 14 novembre 1975 portant fixation  
des traitements et salaires des personnels de l'Université  
Marien NGOUABI ;
  - VU le Décret 67/50 du 24 février 1967 réglementant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de  
carrière administrative et reclassements ;
  - VU l'Attestation n° A 486 du 31 mars 1977 délivrée à Monsieur  
BASSINGA Jean et certifiant que l'intéressé est bien  
titulaire du Doctorat 3° Cycle ;

D E C R E T E :

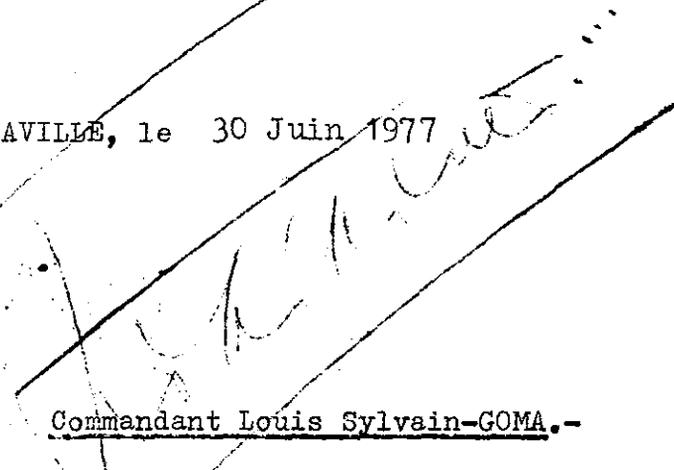
Article 1er. - Monsieur BASSINGA Jean, Assistant d'Anglais de 1er échelon, titulaire du Doctorat 3° Cycle délivré par l'Université de PARIS-SORBONNE (Lettres et Civilisations) le 31 mars 1977, est reclassé Maître-Assistant de 1er échelon, indice 1240.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 30 Juin 1977

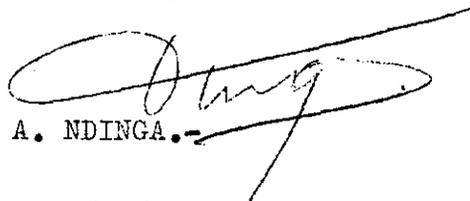
Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
Ministre du Plan

  
Commandant Louis Sylvain-GOMA.-

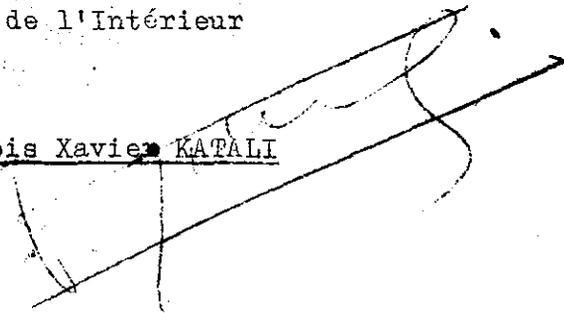
Le Ministre du Travail  
et de la Justice, Garde des Sceaux

Le Ministre de l'Education  
Nationale

  
A. MOUISSOU-POUATI.-

  
A. NDINGA.-

Le Ministre des Finances en mission  
Le Ministre de l'Intérieur

  
François Xavier KATALI

Ampliations :

PCM/	1
P.M/CAB	2
SGG/BC	5
DGT/DCGPCE	3
MEN/CAB	2
J.O.R.P.C.	2
Rectorat	1
Vice-Rectorat	1
Secrégal	1
D.A.AD	4
AC-DAF	3
Comptabilité	3
Intéressé	1
Chrono (Université)	5